LES INTOXICATIONS DES RUMINANTS

Les intoxications des ruminants ne sont pas très courantes mais il ne faut pas les oublier, surtout en période de sécheresse. En effet, les animaux ont tendance à manger n'importe quoi quand la bonne herbe vient à manquer. Il est alors possible que des bêtes s'intoxiquent en ingérant des plantes ou en ingérant toute autre substance nocive.

DEFINITION

Une intoxication est une « introduction ou accumulation spontanée d'une substance toxique, d'un poison dans l'organisme ».

En matière d'intoxication animale, le Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires (C.N.I.T.V.) basé à LYON recense tous les appels nationaux. C'est le centre antipoison des animaux. Il classe les intoxications en huit catégories :

- 1) Les pesticides : herbicides, insecticides, acaricides, raticides et souricides.
- 2) Les polluants : polluants industriels, hydrocarbures, caustiques, détergents, métaux, engrais...
- 3) Les médicaments destinés aux humains mais aussi aux animaux.
- 4) Les plantes : if, laurier-cerise, thuyas, fougère aigle, mercuriale...
- 5) Les animaux toxiques: crapauds, venins des reptiles, chenilles processionnaires...
- 6) Les aliments : altérés, ne convenant pas aux animaux.
- 7) Les agents physiques : brûlures, corps étrangers...
- 8) Les autres causes qui regroupent tout ce qui ne peut pas être mis dans les sept premières catégories.

Selon les catégories d'animaux, les intoxications les plus courantes diffèrent. Pour les animaux de rente, les plus rencontrées sont les plantes, les pesticides et les polluants. Les autres sont très rares.

IMPORTANCE DES INTOXICATIONS

Globalement, les animaux les plus touchés par des intoxications sont les carnivores domestiques (83% des appels en 1999 du CNTIV de Lyon) puis loin derrière, nous trouvons les bovins et les petits ruminants (7%). Ces proportions sont relativement constantes chaque année.

LES INTOXICATIONS DES RUMINANTS

Les appels au C.N.I.T.V. de Lyon concernant les bovins représentent **4,8** % des appels totaux en 1999. Ce sont majoritairement des vétérinaires qui sont à l'origine de ces appels.

Globalement, trois catégories d'intoxications sont rencontrées. Par ordre d'importance, ce sont :

- ✓ les pesticides
- ✓ les polluants
- ✓ les plantes

Chez les petits ruminants, les ovins et les caprins, les appels au C.N.I.T.V. de Lyon en 1999 représentent respectivement **130** et **93** appels soit **1,1** % et **0,8** %, ce qui est faible.

Comme pour les bovins, ce sont surtout les vétérinaires qui demandent des conseils. Ce qui est différent, ce sont les types d'intoxication rencontrés :

- ✓ les polluants
- ✓ les plantes

> Les pesticides :

Les herbicides sont généralement présentés sous une forme concentrée : en poudre, en granulés ou sous forme liquide. Ils existent huit familles d'herbicide plus ou moins dangereuses.

Les fongicides répartis en deux familles sont peu dangereux pour les bovins.

Les insecticides et acaricides séparés en trois familles sont également présentés sous différentes formes. On retrouve la famille des pyréthrinoïdes qui est très utilisée dans le monde agricole.

Les destructeurs de nuisibles comme les anti-limaces, les raticides, les souricides sont peu toxiques pour les ruminants. Ce sont surtout les jeunes animaux qui y sont sensibles.

Les ruminants s'intoxiquent avec des pesticides le plus souvent de façon accidentelle ou alors de façon volontaire et, dans ce cas, on parle de malveillance.

Les cas d'intoxication par des herbicides et des fongicides sont rares si les produits sont utilisés en respectant les indications du fabricant. L'intoxication peut se produire quand :

- ✓ Les animaux pâturent une prairie récemment traitée.
- ✓ Le lessivage d'une pâture traitée en amont contamine une pâture située en aval.
- ✓ L'animal ingère des substances stockées. Si la préparation est faite, le risque d'intoxication est plus faible car les matières actives sont diluées. Si l'herbicide ou le fongicide sont concentrés, il peut y avoir danger.
 - ✓ L'éleveur confond le pesticide avec un médicament ou un aliment.

Les intoxications dues à des insecticides ou acaricides se produisent quand :

- ✓ L'animal a accès aux semences traitées ou au lieu de stockage des produits ou si l'éleveur confond l'aliment avec des semences traitées,
- ✓ L'animal est traité par un produit phytosanitaire et non par un antiparasitaire,
- ✓ L'animal reste dans des bâtiments durant la désinsectisation de ces derniers.

> Les polluants :

Les principaux polluants rencontrés dans les intoxications chez les ruminants sont les métaux : plomb et cuivre généralement.

La principale intoxication rencontrée chez les bovins est dû au plomb. Les bovins vont ingérer des éléments de batteries usagées ou des plombs de chasse. On se souvient du cheptel intoxiqué au plomb de chasse près d'un ball-trap en 2002. Le troupeau avait du être euthanasié. Il ne faut pas oublier les anciennes peintures qui contiennent du plomb. Les animaux se contaminent alors en léchant les murs. Il se peut aussi que les végétaux et les sols se contaminent par retombée atmosphérique près des complexes industriels qui travaillent des minerais de plomb.

Les intoxications au cuivre se rencontrent surtout chez les ovins. Elles sont généralement de type aigu et reposent sur une ingestion massive de cuivre :

- ✓ Surdosage thérapeutique,
- ✓ Ingestion de solution de pédiluve faite à partir de sulfate de cuivre,
- ✓ Pâture de prairie riche en cuivre (rare dans notre région : les sols sont plutôt carencés en cuivre).

Les rations pauvres en molybdène favorisent l'absorption et le stockage de cuivre par l'organisme.

Les intoxications au mercure sont rares car il n'est plus utilisé. Les intoxications au molybdène sont souvent associées à une carence en cuivre. Les caprins sont peu sensibles aux intoxications aux métaux.

> Les plantes :

Certaines plantes sont toxiques pour les ruminants. On compte plus de 240 plantes impliquées dans des intoxications chez les ruminants. Les plus rencontrées sont les suivantes : if, thuya, fougère aigle, mercuriale, laurier cerise, datura...

En général, les animaux vont ingérer volontairement les plantes toxiques durant la période estivale lorsqu'ils sont au pré. Les intoxications les plus courantes sont observées :

- ✓ En période de disette, lorsqu'il n'y a plus d'herbe dans les prés,
- ✓ Après la taille de la haie en laissant les déchets sur le bord du pré. Certaines plantes ne sont pas consommées par les animaux tant qu'elles sont sur pied : elles sont amères. Par contre, une fois coupées, elles perdent leur goût et deviennent alors appétantes pour les animaux,
- ✓ Après un déplacement de clôture. Les animaux ont alors accès à de nouveaux végétaux,
- ✓ Attirance anormale pour une plante toxique.

L'intoxication peut être liée au fourrage distribué. C'est le cas avec l'ensilage : il n'est pas possible d'éviter les adventices de morelle noire ou de datura lors de la récolte. Ce type d'intoxication est rare.

LES SYMPTOMES

Les symptômes d'une intoxication ne sont pas spécifiques d'où la difficulté de diagnostic. Les symptômes que l'on rencontre sont essentiellement nerveux, digestifs et respiratoires; l'animal maigrit, perd l'appétit. Il peut présenter des troubles nerveux, des problèmes rénaux, des troubles digestifs, une atteinte de son état général... Selon le type d'intoxication, les symptômes peuvent être très différents.

L'issue est fatale dans un tiers des cas. L'animal meurt ou doit être euthanasié. Le traitement symptomatique est néanmoins possible et peut sauver des bêtes.

LES ANALYSES

Lors d'une suspicion d'intoxication, le vétérinaire peut faire appel au laboratoire. Les principales analyses possibles sont :

- ✓ Le dosage de toxique sur sang quand l'animal est vivant et sur le foie ou rein quand l'animal est mort,
- ✓ Le dosage du plomb dans les poils de la base de la queue ou du chignon lors d'une suspicion d'intoxication au plomb.

Cependant, la plupart de ces analyses coûtent chère. La valeur de l'animal intoxiqué est bien souvent inférieure au coût des analyses. C'est le cas par exemple des petits ruminants : le coût d'une analyse est bien plus élevé que le coût de l'animal. Malgré tout, si plusieurs animaux sont atteints, il est indispensable de chercher la cause des mortalités ou signes cliniques.

LES TRAITEMENTS

Avant tout traitement médical, il est impératif d'éliminer la source de l'intoxication soit en l'enlevant physiquement (cas de batteries sur les bords de pré), soit en changeant les animaux d'environnement (cas de peinture au plomb).

La mise en place de traitement est possible. En général, ils se composent en deux phases :

- ✓ Le traitement général qui vise à limiter l'absorption du toxique, limiter les symptômes digestifs, nerveux, respiratoires.
- ✓ Le traitement plus spécifique dirigé contre le toxique : c'est utiliser un antidote quand il existe et faciliter l'élimination du toxique par l'organisme.

La mise en œuvre d'un traitement ne se solde pas toujours par un succès. Souvent, l'issue est la mort ou l'euthanasie malgré tous les moyens mis en œuvre pour sauver l'animal. Sur les appels au C.N.I.T.V. en 1999, 36 % des bovins atteints sont morts, 17 % des ovins et 39 % des caprins.

LA PREVENTION

Elle repose sur la vigilance de l'éleveur. Il doit notamment faire attention :

- ✓ Au stockage des produits phytosanitaires, aux souricides, aux raticides,
- ✓ Aux plantes rencontrées dans les prés et fossés. Lors de période de sécheresse, il est important d'entretenir les prairies en coupant les plantes non ingérées comme les fougères,
 - ✓ Aux traitements mis en œuvre sur les pâtures,
 - ✓ Aux tailles des haies mitoyennes de ses pâtures.

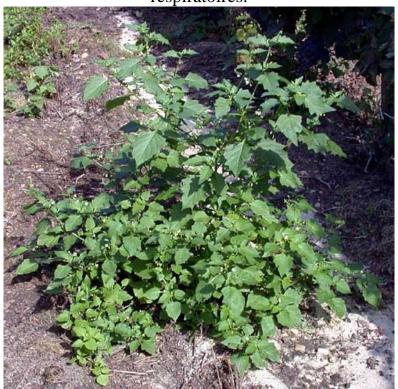
Souvent, l'intoxication est à l'origine d'une erreur humaine ou tout au moins d'une faute d'inattention.

Les intoxications des ruminants bien que rares, peuvent être à l'origine de pertes importantes. En général, elles sont dues à une erreur humaine. Les éleveurs doivent rester vigilants. C'est d'autant plus vrai en période de sécheresse : les animaux ont tendance à manger les plantes qui restent, les toxiques.

La Mercuriale provoque une anémie, une cyanose, des coliques et une urine rose – rouge.



La morelle noire provoque une dilatation de la pupille, une incoordination de la démarche, une accélération du rythme cardiaque et des mouvements respiratoires.



L'if provoque une incoordination dans la démarche, une paralysie, des contractures, une excitabilité, une météorisation et une congestion pulmonaire.



Le laurier cerise provoque des symptômes nerveux et violents.



Le gland provoque une diarrhée fétide, noirâtre voire avec du sang accompagnée d'une atteinte rénale.



La fougère aigle provoque une hématurie (sang dans les urines) et produit une urine irritante.

